



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu BERTHAUD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 34
Date de la convocation : 10 décembre 2024
Date de publication : 23 décembre 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	PECHINOT Jacques,	FICHERE	MBITEL Mohamed,
MANGIN Isabelle,	BERTHAUD Jean-Pascal,	REBILLARD Jean-	REPUBLIQUE Claire,
Mathieu,	MARCHAND Sylvette,	Michel,	CRETIN-MAITENAZ
CHAMPANHET Stéphane,	Blandine,	CERNELA Patrice,	Laëtitia,
JARROT-MERMET	NONNOTTE-BOUTON Catherine,	LEFEVRE Jean-Philippe,	Laëtitia,
GOMET Nicolas,	DRUET	Timothee,	BOUTELOUP
Guillaume,	EMONIN Laurent		
GERMOND Daniel,	DRAY DELAINE Isabelle,	JEANNET	
Frédérique,	JABOVISTE Philippe,	Nathalie,	DEMORTIER-BLANC
MIRAT Maryline,	ROCHE Paul,	Catherine,	ANTOINE Patricia,

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à BERTHAUD Mathieu, CUINET Jean-Pierre donne procuration à JABOVISTE Philippe, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume

Conseillers absents non représentés

DOUZENEL Alexandre

Objet : Cession d'un terrain chemin des Noches

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

La Commune de Dole est propriétaire des parcelles cadastrées section BN n° 487 et BN n° 491 pour une superficie totale de 857 m² sise Chemin des Noches. Celles-ci se situent en bordure de la future voie verte que reliera le Chemin des Noches à l'avenue Léon Jouhaux. Les reliquats fonciers ont permis à la Ville de Dole de détacher trois lots à bâtir, dont deux ont déjà trouvé acquéreurs.

L'agencement des deux parcelles précitées permet à la Commune de Dole la création du dernier lot à bâtir, viabilisé, desservi par la rue Jean Mermoz et proposé, comme les précédents, au prix de 80 euros HT/m², soit 96 euros TTC/m².

Fin novembre, Madame et Monsieur Alexandre DOUZENEL demeurant à Dole au 22 rue Marcel Aymé ont manifesté leur intérêt pour ce lot.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 11 décembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** la cession à Madame et Monsieur Aurélie et Alexandre DOUZENEL demeurant 22 rue Marcel Aymé des parcelles cadastrées section BN n° 487 et BN n° 491 (lot à bâtir n°3) pour une superficie totale de 857 m² sises rue Jean Mermoz,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 80 euros HT/m², soit 96 euros TTC/m²,
- **DE PRENDRE ACTE** que les acquéreurs s'engagent à :
 - Déposer une demande de permis de construire dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur avant le 30 avril 2025,
 - Signer l'acte de vente avec obtention du permis de construire purgé de tout recours au plus tard le 31 août 2025,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 34
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Madame et Monsieur DOUZENEL Alexandre_22 rue Marcel Aymé_39100 DOLE
- Etude BARTHEN RUIZ VANDEL_8 rue Joseph Thoret_39100 DOLE

*Fait à Dole, le 16 décembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAIGNOUX



**CESSION LOT N°3 SECTEUR LES
NOCHES
A MADAME ET MONSIEUR DOUZENEL**

